

Mairie de Plomeur - Ti-Kêr Ploveur

1, place de La Mairie - 1, plasenn an Ti-Kêr

29120 Plomeur - Ploveur

☎ : 02 98 82 04 65

✉ : mairie@plomeur.bzh - Site Internet : www.plomeur.com



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'art. L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune se réunira en séance ordinaire, à **la mairie**, le :

Judi 2 juillet 2026 à 19h30

En préambule, le Conseil Municipal des Enfants viendra présenter son bilan.

ORDRE DU JOUR :

Approbation des procès-verbaux des conseils municipaux des 15 avril 2026 et 5 juin 2026

1. FINANCES

- 1.1 Garantie d'emprunt - Bretagne Ouest Accession
- 1.2 Fixation de tarifs publics
- 1.3. Subventions aux associations et organismes
- 1.4 Logement renfort gendarmerie été 2026 à Loctudy

2. MARCHES PUBLICS & PROJETS

- 2.1 ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) – Plan de financement modificatif
- 2.2 & 3 Aménagement cyclable route de La Torche – Plan de financement phases 2 & 3
- 2.4 Sanitaires de La Torche : validation de l'Avant-Projet Définitif et de la rémunération de la Maitrise d'Œuvre

3. ENFANCE JEUNESSE CULTURE

- 3.1 Tarifs périscolaires et extra-scolaires
- 3.2 Tarifs de la bibliothèque municipale

4. SDEF

- 4.1 & 2 Conventions éclairage public
- 4.3 RODP - Redevance d'Occupation du Domaine Public des réseaux de télécommunications

5. AFFAIRES FONCIERES

- 5.1 & 2 Mutations foncières- AC 189 & AA 204

6. INTERCOMMUNALITÉ

- 6.1 Avenant de mise à jour de la charte de réduction de la consommation foncière et de la commission dédiée
- 6.2 Projet de renouvellement de l'arrêté d'exploitation de la STEP (station d'épuration) de Pont-l'Abbé :
demande d'autorisation environnementale

7. INSTITUTION

- 7.1 Désignation d'un référent déontologue
- 7.2 Désignation d'un référent FIA (Finistère Ingénierie Assistance)

- ❖ Décisions prises au nom du conseil municipal au titre de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales.
- ❖ Questions et communications diverses et informations CCPBS.

Le Maire, **Ronan CRÉDOU**